

**Séminaire régional « Résultats et redevabilité Mutuelle »
Cotonou (République du Bénin)
du 21 au 23 novembre 2012**

THEMATIQUE 2: LA MESURE, LE SUIVI ET L'EVALUATION DES RESULTATS DE DEVELOPPEMENT
--

1-LES PROGRES CONSTATES DANS:

- la coordination et l'harmonisation entre les diverses sources d'information, notamment entre les systèmes statistiques nationaux et les systèmes de budgétisation, de planification, de suivi et d'évaluation.

Depuis 2003, le Conseil national de la statistique (CNS), cadre administratif regroupant les producteur et les utilisateurs des statistiques officielles, y compris les organes de coordinations et de formations des statisticiens et démographes- dispose d'un schéma directeur de la statistique. Il s'agit d'un document de référence pour la définition de la vision et la formulation de la stratégie nationale de développement de la statistique (2004-2009, 2011-2015).

La production régulière et périodique de rapports, des annuaires statistiques et des tableaux permettent de rendre compte de la mise en œuvre au niveau sectoriel de toutes activités relatives au suivi évaluation.

Par ailleurs, depuis 2000, le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) est produit pour encadrer le budget de l'Etat et les budgets des ministères et institutions.

Aussi, en rapport avec les budgets, les ministères et institutions élaborent des politiques sectorielles, plans et stratégie pour l'orientation de l'action publique dans le contexte de la gestion axée sur les résultats.

- la mise en place d'un nombre raisonnable d'indicateurs pour lesquels il est possible de disposer de données à un coût abordable.

Des indicateurs produits par les sectoriels dans le cadre de leurs activités courantes existent et sont bien encadrés. Il s'agit pour la plupart des indicateurs de résultat provenant de la Direction de statistiques de la Santé (DGIS), de celle de l'Agriculture (DSAP), de l'Education,

des Direction d'étude et de Planification (Eaux et assainissement, Environnement, Electricité, Commerce, Production ...) des activités courantes de l'INSD.

Au niveau national, le CSLP (2000-2010) contenait 57 indicateurs. Le passage à la SCADD a permis de réduire le nombre des indicateurs à 36 dans le souci d'un meilleur suivi des résultats de développement. De plus, pour faciliter l'appropriation de ces indicateurs, des métadonnées ont été élaborés pour chaque indicateur.

Au niveau sectoriel, chaque politique possède un cadre de mesure de performance. Ainsi pour ce qui est de la Politique Sectorielle de l'Economie et des Finances, outre le fait qu'il existe des fiches d'indicateur, un système de suivi est mis en place pour leur renseignement permanent. Aussi l'effort a-t-il été mis sur le développement des applications métiers (SIMP, CID, SIGASPE, CIFE, SYNTAX, SINDONIA++...) devant permettre une génération automatique des indicateurs.

- **le suivi de la mise en œuvre des volets des stratégies nationales et sectorielles de développement ;**

Au plan national, le suivi de la mise en œuvre de la SCADD connaît une innovation par rapport au suivi du CSLP. En effet, outre la mise en place d'un Comité de Pilotage avec comme président le Premier Ministre, un Secrétariat Technique National a été créé et a pour rôle le suivi de la mise en œuvre des actions retenues dans la matrice SCADD. Il synthétise également les contributions des différents Cadres Sectoriels de Dialogue (CSD), autrefois CST (Commissions sectorielles et thématiques) dans le CSLP. Le suivi évaluation de la SCADD se fait à travers une pré-revue (revue technique) et une revue annuelle.

Au plan sectoriel, le système de suivi évaluation de la Politique Sectoriel de l'Economie et des Finances (POSEF) est basé sur la tenue de deux revues annuelles au cours de comité de pilotage, comprenant tous les acteurs du secteur. le secrétariat technique est assuré par la Direction des Etudes et de la Planification. Un dispositif de suivi est exercé par six groupes techniques, présidés par des conseillers techniques.

- **la mise en place de dispositifs d'évaluation orientés vers les résultats assis sur des systèmes d'information consolidés, et notamment en ventilant, le cas échéant, les données par sexe, région et catégorie socio-économique ;**

Le système de production d'informations intègre la dimension genre, région et catégorie sociaux économiques dans les données statistiques produites pour satisfaire les besoins de suivi des stratégies élaborées, dans la mesure où les variables désagrégeables. La production du livret genre : femmes et hommes au Burkina ou bien l'annuaire statistique socio-économique désagrégé selon le sexe en sont une illustration parmi d'autre.

- **la réalisation d'évaluations mutuelles basées sur les systèmes de communication des résultats et les systèmes d'information ;**

Le système de communication pour un partage des résultats prend en compte tous les acteurs, notamment les partenaires techniques et financiers, le secteur privé, les organisations de la société civile et l'administration. A plusieurs niveaux, la communication est entretenue pour fournir le maximum d'informations, à travers les canaux classiques (site WEB, journaux, correspondances, etc.). du niveau inférieur au haut niveau, le dialogue inter acteurs se fait à travers les groupes techniques, les comités de pilotage, les rencontres bilatérales entre l'administration et les autres acteurs (Etat-ONG ; Etat-secteur privé ; Etat-PTF, etc.)

- **le renforcement des capacités de manière à instaurer une gestion axée sur les résultats, de la planification à l'évaluation,**

Plusieurs sessions de formations sur la Gestion Axée Résultats (GAR) et sur les stratégies de management ont été initiées au profit des premiers responsables, des cadres et des autres personnels de l'administration. Aussi le budget programme est en phase d'expérimentation, tous les départements ministériels ont été outillés en la matière et le premier budget programme de l'Etat est attendu en 2017.

Par ailleurs, au sein du ministère de l'Economie et des Finances, un plan global de formation est en cours de finalisation et permettra de former une masse critique de cadres dans les années à venir, en collaboration avec l'Ecole Nationale des Régies Financières (ENAREF).

2- LES OBSTACLES RENCONTRES OU POINT FAIBLES

- L'insuffisance du dispositif de suivi des activités du SSN ;
- l'insuffisance de l'archivage et de la sécurisation des données ;
- les faibles capacités de traitement et d'analyse des données aux niveaux sectoriel et régional;
- une stratégie d'informatisation insuffisamment mise en œuvre ;
- l'absence d'une véritable stratégie de gestion des ressources humaines ;
- la coordination insuffisante des appuis extérieurs ;
- faible coordination au niveau des sous-systèmes ;
- faiblesse en matière de coordination entre les niveaux central et déconcentré ;
- faible dotation financière des services statistiques sectoriels ;
- la faible valorisation des données de sources administratives.
- La faible capacité organisationnelle de la société civile pour répondre
- Le faible alignement de certains partenaires au processus national, notamment en matière de passation de marchés et de production de rapports ;
- La mobilité du personnel et la faible capacité de certains acteurs à s'adapter au processus de performance ;
- La production irrégulière des informations économiques et financières pour un véritable dialogue inter acteurs.